



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4212

Attribution d'une subvention d'investissement de 39 000 euros à l'association Maison pour Tous – salle des Rancy, sise 249, rue Vendôme à Lyon 3ème pour l'équipement du local après travaux, opération 03208002 "Maison pour Tous des Rancy - Réorganisation des locaux et mise en accessibilité du bâtiment"- Approbation et autorisation de signature de la convention d'application

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. LEVY Charles-Franck

|                                   |
|-----------------------------------|
| <b>SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018</b> |
|-----------------------------------|

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :



2018/4212 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 39 000 EUROS A L'ASSOCIATION MAISON POUR TOUS – SALLE DES RANCY, SISE 249, RUE VENDOME A LYON 3EME POUR L'EQUIPEMENT DU LOCAL APRES TRAVAUX, OPERATION 03208002 "MAISON POUR TOUS DES RANCY - REORGANISATION DES LOCAUX ET MISE EN ACCESSIBILITE DU BATIMENT"- APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/2860 du 27 mars 2017, vous avez approuvé le lancement de l'opération n°03208002 « Maison pour Tous des Rancy – Réorganisation des locaux et mise en accessibilité du bâtiment », et son financement par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagements socio-éducatifs 2015-2020 » programme n° 00001.

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel, dont l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagements socio-éducatifs 2015-2020 » programme n° 00001.

La Maison Pour Tous - Salle des Rancy (MPT), située 249 rue Vendôme à Lyon 3<sup>ème</sup>, est une association d'animation globale à très fort rayonnement. Forte désormais de plus de 4000 adhérent(e)s, la MPT développe un projet associatif qui vise à renforcer l'accès aux savoirs et à la citoyenneté des Lyonnais dans l'esprit de l'éducation populaire. A ce titre, la dynamique engagée dans le champ de l'enfance et la jeunesse concrétise notamment l'implication de l'association sur le 3<sup>e</sup> arrondissement. L'impact de ce développement se vérifie dans la structuration organisationnelle de l'association puisque cette dernière compte plus de 150 salariés.

Bâtiment construit il y a une trentaine d'années, des travaux s'avéraient nécessaires, notamment au regard de l'accessibilité, de la sécurité et de l'accueil des usagers. C'est pour ces raisons que des travaux d'extension permettent de remplacer le système d'incendie, la desserte électrique, de mettre aux normes les circulations et équipements pour l'accueil des personnes en situation de handicap et d'effectuer le désamiantage nécessaire.

Ainsi, une extension de 95 m<sup>2</sup> au sol, sur deux niveaux, permet d'agrandir la zone administration-accueil pour en porter désormais la surface à 170 m<sup>2</sup>, et de disposer en étage d'une salle de 57 m<sup>2</sup> à vocation de salle d'activité ou salle de réunion.

Afin de permettre à la MPT d'équiper ces nouveaux espaces d'accueil et de travail, il vous est proposé de lui attribuer une subvention d'investissement de 39 000 euros pour l'achat du mobilier et du matériel informatique.

Cette subvention sera financée dans le cadre de l'opération n° 03208002 « Maison pour Tous des Rancy - Réorganisation des locaux et mise en accessibilité du bâtiment ».

Vu la délibération n° 2017/2860 du 27 mars 2017 ;

Vu la délibération 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention d'investissement de 39 000 euros est allouée à l'association « Maison Pour Tous – salle des Rancy » sise 249, rue Vendôme à Lyon (3<sup>e</sup>me arrondissement) pour l'achat du mobilier et du matériel informatique. Elle sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-1, programme 00001, opération 03208002 « Maison pour Tous des Rancy - Réorganisation des locaux et mise en accessibilité du bâtiment ».
- 2- La convention d'application d'investissement n° 23 devant être signée, jointe en annexe à la présente délibération, est approuvée.
- 3- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n°00001, AP n°2015-1, opération 03208002 et sera imputée sur la nature 20421, fonction 520 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte-tenu des aléas pouvant survenir :
  - 2018 : 39 000 euros.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY